

**COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE
REUNI LE 30 DECEMBRE 2008**

La conjoncture économique internationale a été marquée, au terme de l'année 2008, par la poursuite des retombées de la crise financière et économique mondiale et sa propagation à la plupart des pays, ce qui a nécessité une intervention massive des gouvernements par le biais de la mise en œuvre de plans de relance de l'activité économique et des mesures spécifiques en faveur des secteurs affectés par la crise à l'instar du secteur de l'industrie automobile. Dans un contexte de baisse sensible des taux d'inflation dans la majorité de ces pays, les autorités monétaires ont poursuivi, au cours du mois de décembre 2008, l'assouplissement de leurs politiques monétaires par la réduction des taux d'intérêt directeurs, surtout dans les pays industrialisés.

Cependant, malgré l'importance de ces mesures, la récession économique qui a déjà touché la plupart des pays développés devrait se poursuivre en 2009 avec un recul du rythme de la croissance mondiale à 2,2% contre 3,7% pour l'année 2008.

La volatilité du marché de change s'est poursuivie, ainsi que la baisse des indices des bourses internationales et des prix de la plupart des produits de base, notamment le pétrole brut.

Sur le plan national, si les données cumulées au terme du mois de novembre 2008 montrent une poursuite de la progression de la production industrielle et du rythme soutenu des échanges commerciaux avec l'extérieur, les résultats du mois de novembre reflètent l'affectation de certains secteurs exportateurs en raison de la baisse de la demande mondiale et de la dégradation des perspectives de croissance dans les pays de l'Union européenne.

Il y a lieu de rappeler à cet égard que le Conseil a déjà relevé dans ses précédents communiqués que s'il n'est pas prévu que la crise financière mondiale affecte de manière directe le secteur bancaire et financier, le recul de la croissance mondiale est, en

revanche, de nature à avoir des répercussions sur l'économie réelle et surtout sur les perspectives d'exportation et de croissance.

Au niveau monétaire, la masse monétaire (M3) et les concours à l'économie ont progressé, au cours des onze premiers mois de 2008, de 14,2% et 12,2%, respectivement, alors que la contraction de l'excédent de liquidité s'est poursuivie et le taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire a fluctué, au cours du mois de décembre, entre 4,99% et 5,38%.

Concernant l'inflation, le glissement annuel des prix a continué à baisser revenant à 4,3% en novembre 2008 contre 4,5% le mois précédent et 4,6% une année auparavant.

Pour sa part, le taux de change du dinar a enregistré, depuis le début de l'année en cours et jusqu'au 30 décembre, une légère baisse de 2,8% par rapport à l'euro.

Considérant ces évolutions, le Conseil a salué les mesures décidées par Son Excellence le Président de la République, au cours du Conseil des Ministres du 23 décembre 2008, visant à accroître le soutien aux entreprises exportatrices qui pourraient connaître une contraction de leur activité suite à la détérioration de la situation économique mondiale, à renforcer leur compétitivité et à les aider à surmonter les retombées de la crise financière mondiale, afin de leur permettre de poursuivre leur activité et de préserver les postes d'emploi.

Le Conseil met l'accent, en particulier, sur l'importance des mesures à caractère financier qui consistent en la prise en charge par l'Etat de deux points de pourcentage du taux d'intérêt relatifs aux crédits entrant dans le cadre d'opérations de rééchelonnement au profit des entreprises exportatrices, qui connaissent un retard dans le recouvrement de leurs créances au titre de l'exportation ou une contraction de leur activité, et le soutien apporté à ces entreprises pour leur permettre de couvrir leurs besoins additionnels en fonds de roulement, ainsi que la mise en place d'une ligne de financement de 100 millions d'euros au profit des entreprises non-résidentes pour le financement de leurs nouveaux investissements, afin de préserver le rythme de progression de l'investissement direct étranger.

En accompagnement de ces mesures, le Conseil d'administration de la Banque Centrale décide de baisser le taux de la réserve obligatoire à partir du mois de janvier 2009, de manière à mettre à la disposition du système bancaire une liquidité additionnelle de l'ordre de 250 MDT ce qui ne manquera pas de contribuer à élargir les possibilités de son intervention pour le financement de l'économie en général et de l'entreprise en particulier.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE

REUNI LE 25 NOVEMBRE 2008

Le Conseil a exprimé, au début de ses travaux, à son Excellence le Président de la République sa profonde considération pour la sollicitude dont il n'a cessé d'entourer le système bancaire et financier en plaçant sous son haut patronage les festivités marquant le cinquantenaire de la Banque Centrale, la création du Dinar tunisien et du premier noyau de banques nationales et d'avoir inauguré, le 15 novembre 2008, le Musée de la monnaie.

Le Conseil a également apprécié les décisions annoncées par Monsieur le Président dans son discours prononcé à l'occasion du 21^{ème} anniversaire du Changement et qui ont concerné, notamment, la révision du code des changes, de la loi du 6 décembre 1985 relative aux organismes financiers travaillant essentiellement avec les non-résidents, le renforcement de l'assise financière du secteur bancaire en oeuvrant à réduire à moins de 10% à l'horizon de 2011 la part des créances classées et la création sous la tutelle de la Banque Centrale de Tunisie d'un Centre de recherches et d'études financières et monétaires.

Par ailleurs, le Conseil a passé en revue l'évolution de la conjoncture internationale qui a été marquée, durant le mois de novembre courant, par la poursuite des retombées de la crise financière mondiale qui s'est propagée aux secteurs productifs, surtout avec la confirmation de l'entrée de nombreux pays industrialisés en récession économique et les fluctuations continues des marchés des changes et financiers, outre les difficultés qu'ont commencé à connaître plusieurs pays émergents et en développement et certains secteurs économiques importants comme celui de l'industrie automobile.

Dans ce cadre, le Fonds monétaire international a révisé à la baisse ses estimations de la croissance mondiale pour les années 2008 et 2009, avec la prévision d'une croissance négative de 0,3% en 2009 dans les pays développés contre une progression attendue de 1,4% pour l'année en cours. Face à la détérioration de la situation économique et financière mondiale, plusieurs mesures ont continué à être prises par

les gouvernements et les autorités monétaires, particulièrement dans les pays développés et les pays émergents, pour limiter les effets de la crise financière actuelle.

Sur le plan national, le secteur financier n'a pas été directement affecté par les retombées de la crise financière mondiale, grâce au cadre d'activité sain du système bancaire et financier et à l'approche graduelle suivie en matière de libéralisation financière externe et d'utilisation des instruments financiers dérivés.

S'agissant de la sphère réelle de l'économie et même si les effets de la crise sur les différentes activités demeurent limités jusqu'à présent, certains secteurs nécessitent l'encadrement et le suivi à l'instar du textile, des industries mécaniques et électriques et du tourisme.

Les données disponibles au terme du 20 novembre 2008 montrent la poursuite de la progression de la production manufacturière, quoique à un rythme moins rapide qu'une année auparavant (4,6% contre 8,6%), et la croissance du secteur des services, notamment le tourisme et les communications, en plus du rythme encore soutenu des échanges commerciaux avec l'extérieur.

Pour sa part, la situation monétaire se caractérise par une augmentation de la masse monétaire (M3) et des concours à l'économie, au cours des dix premiers mois de 2008, de 13,7% et 11,3%, respectivement, en comparaison avec la fin du mois de décembre 2007. L'excédent de liquidité bancaire, enregistré à partir du mois de mars dernier, s'est poursuivi durant le mois de novembre courant, ce qui a nécessité l'intervention de la Banque Centrale pour éponger une enveloppe moyenne de 185 MDT jusqu'à la date du 20 du même mois. Concernant le taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire, il a fluctué entre 5,10% et 5,25% depuis le début du mois en cours.

S'agissant de l'évolution des prix, le glissement annuel a atteint 4,5%, en octobre 2008, contre 3,8% pour le même mois de l'an passé.

Le taux de change du dinar a enregistré, quant à lui, depuis le début de l'année et jusqu'au 24 novembre courant, une dépréciation de 13% vis-à-vis du dollar américain et une légère appréciation de 1,4% par rapport à l'euro.

A la lumière des évolutions que connaît la scène mondiale, le Conseil considère que la situation nécessite l'activation de toutes les

mesures en matière de consolidation de la croissance économique et de l'investissement, de promotion de l'emploi et de renforcement de la compétitivité pour accroître davantage les exportations, en plus de la poursuite du suivi des évolutions de la conjoncture mondiale et de ses retombées éventuelles sur l'économie nationale, en particulier dans le cadre des travaux de la Commission nationale créée à cet effet. Compte tenu de la situation de surliquidité qui continue à marquer le marché monétaire et de la progression importante des concours à l'économie et de la masse monétaire, le Conseil décide de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur et d'assurer le suivi continu des conditions de financement de l'activité des entreprises et notamment les petites et moyennes d'entre elles.

**COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE
REUNI LE 28 OCTOBRE 2008**

Le Conseil s'est focalisé sur l'évolution de la crise financière mondiale et ses répercussions tout en rappelant, dans ce cadre ses précédents communiqués qui ont relevé les risques de cette crise et ses retombées éventuelles .

Sur le plan mondial, si les mesures prises, jusqu'ici, paraissent susceptibles, une fois mises en œuvre, de contenir les risques sur le secteur bancaire, les marchés financiers ne continuent pas moins à être marqués par une forte volatilité et la chute des bourses mondiales, sous l'effet de la multiplication des indicateurs qui confirment l'entrée en récession de plusieurs économies de pays industrialisés, des difficultés que commencent à connaître certains grands pays émergents ainsi que des résultats négatifs de plusieurs entreprises mondiales. Ces évolutions se sont traduites par une propagation du climat de défiance des différents intervenants et par une baisse du niveau de la consommation des ménages, ce qui a contribué à accentuer les perturbations sur les marchés monétaire et des changes.

Au niveau national, le Conseil relève la rapidité qui a caractérisé les actions menées face à la crise depuis les premiers signes apparus en juillet 2007 et l'importance des mesures prises sur le plan financier pour assurer la poursuite du fonctionnement normal du marché monétaire et des transactions des banques entre elles et avec leur clientèle ainsi que pour garantir le règlement des échanges extérieurs et une gestion sécurisée des avoirs en devises sur les marchés internationaux.

Le Conseil, tout en soulignant la nécessité de rester vigilant et de suivre avec une attention particulière l'évolution de la conjoncture internationale, considère que le cadre d'activité du secteur bancaire et notamment en matière d'octroi des crédits immobiliers , la fixation de normes strictes en matière de titrisation des créances, la limitation des participations non stratégiques des étrangers en Bourse ainsi que la démarche graduelle adoptée en Tunisie en matière de convertibilité du dinar sont de nature à prémunir le secteur financier des retombées de cette crise.

Par ailleurs, le Conseil considère que les profondes réformes introduites dans le secteur bancaire ont permis de renforcer la solidité de ce secteur et de consolider ses assises financières comme en témoignent l'évolution de fonds propres des banques , l'amélioration de la qualité de leurs portefeuilles de crédits et la réalisation d'un ratio de couverture des risques de l'ordre de 10% en moyenne , permettant ainsi de préserver la Tunisie des retombées de cette grave crise sur le secteur financier.

Le Conseil relève, dans ce cadre, la poursuite de l'activité bancaire depuis le début de l'année à un rythme soutenu, comme en témoignent la progression du produit net bancaire de 13,2%, durant le premier semestre de 2008 par rapport à la même période de l'an passé, l'accroissement des concours à l'économie de 13,1% et des dépôts bancaires de 11,3% entre septembre 2007 et septembre 2008.

Sur le marché monétaire, l'excédent de liquidité s'est poursuivi en septembre 2008 et pour le septième mois consécutif, ce qui a amené la Banque Centrale à éponger un montant moyen de 1.196 MD.

En outre, le Conseil a examiné l'évolution de la conjoncture nationale marquée par la poursuite du rythme de l'activité dans la plupart des secteurs, comme le reflète la progression des échanges extérieurs, avec l'accroissement des exportations et des importations dans les secteurs productifs hors énergie de 21,7% et 21,6%, respectivement, au cours des deux premières décades d'octobre 2008.

Aussi, le Conseil insiste-t-il sur la nécessité d'assurer un suivi continu de la conjoncture économique mondiale et de ses retombées éventuelles sur l'activité des différents secteurs, notamment ceux orientés vers l'exportation, et met l'accent sur l'importance de la Commission nationale créée sur instruction de son Excellence Monsieur le Président de la République à l'effet de suivre la conjoncture économique et proposer les mesures adéquates pour contenir les risques pouvant découler de cette crise, dans le souci d'assurer l'exploitation optimale des capacités de production et mobiliser les énergies en vue de sauvegarder et renforcer la compétitivité de l'économie.

Compte tenu de la situation de surliquidité qui persiste sur le marché monétaire, le Conseil décide de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale et de suivre de près les conditions de financement de l'activité des entreprises.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCT REUNI LE 25 SEPTEMBRE 2008

L'environnement international a été marqué, en septembre 2008, par l'aggravation de la crise des marchés financiers mondiaux, suite à la faillite d'une des grandes banques d'investissement et à l'absorption de certaines autres institutions financières dans le cadre d'opérations de fusions visant à sauver le système financier aux Etats-Unis d'Amérique. Cette situation a provoqué une accentuation de la crise de liquidité sur les marchés monétaires, une fluctuation des bourses internationales et une montée des craintes sur les perspectives de l'activité économique mondiale.

Pour contenir les retombées négatives de cette crise qui constitue un prolongement de celle des crédits hypothécaires aux Etats-Unis depuis plus d'une année, les principales Banques Centrales dans les pays industrialisés ont procédé à l'injection d'importants montants de liquidités sur les marchés monétaires pour assurer leur stabilité et éviter l'effondrement du système financier international. De même, le gouvernement américain a pris l'initiative de proposer un plan de sauvetage du système financier pour un montant de 700 milliards de dollars.

De leur côté, les marchés des changes ont été affectés par ces turbulences et le taux de change du dollar américain a enregistré une baisse par rapport aux principales devises, notamment l'euro. En outre, les prix du pétrole ont, de nouveau, augmenté sur le marché mondial en dépit du ralentissement de la demande internationale.

En ce qui concerne l'évolution de l'économie nationale, la croissance s'est poursuivie dans plusieurs activités industrielles, à l'instar des industries mécaniques et électriques, et dans le secteur des services, notamment le tourisme et le transport aérien, alors que le secteur de l'énergie et celui des grandes cultures ont connu une certaine régression. Pour leur part, les échanges commerciaux avec l'extérieur ont progressé à un rythme important au terme du 20 septembre courant, soit 27,7% pour les exportations et 27,3% pour les importations.

En matière d'inflation, l'indice général des prix a diminué de 0,1% en août 2008 contre une hausse de 0,5% le mois précédent. Ainsi, le glissement annuel des prix s'est situé à 4,5% au cours du même mois contre 5,2% en juillet. Les données disponibles jusqu'au 20 septembre confirment la poursuite de la détente des pressions inflationnistes.

S'agissant du marché monétaire, la masse monétaire et les concours à l'économie ont progressé, au terme du mois d'août 2008, de 12,7% et 8,1%, respectivement, en comparaison avec le mois décembre 2007. L'excédent de liquidité bancaire, enregistré depuis les premiers mois de l'année, s'est poursuivi, ce qui a amené la Banque Centrale à intervenir en septembre pour réguler la liquidité à travers la ponction d'une enveloppe moyenne de 1.241 MDT jusqu'au 18 du même mois. Concernant le taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire, il a fluctué entre 5,13% et 5,23% depuis le début du mois courant.

Sur le marché des changes, le dinar a enregistré, depuis le début de l'année en cours et jusqu'au 22 septembre, une quasi-stabilité par rapport aux principales devises.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale et de prendre les mesures adéquates pour éponger l'excédent de liquidité sur le marché monétaire. En outre, le conseil a insisté sur la nécessité de continuer à suivre de près la situation difficile qui prévaut sur la place financière mondiale et ses répercussions sur les perspectives de la croissance mondiale et nationale.

**COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA BANQUE CENTRE DE TUNISIE,
REUNI LE 28 AOUT 2008**

L'environnement international s'est caractérisé , au terme du mois d'août 2008, par la poursuite du ralentissement de l'activité économique et l'accentuation des tensions inflationnistes, en particulier dans les pays industrialisés. Il en est résulté une contraction de la demande mondiale . Parallèlement, les marchés des changes ont enregistré, durant le mois courant, une hausse de la valeur du dollar face aux autres principales devises.

L'économie nationale a continué à progresser, au cours des huit premiers mois de 2008, comme le reflètent le rythme élevé des échanges commerciaux avec l'extérieur, notamment en ce qui concerne les industries manufacturières, et l'accroissement de l'activité des services, y compris le tourisme et le transport aérien. A l'inverse, la production a enregistré une baisse dans les secteurs de l'énergie, des produits miniers et des céréales.

Concernant les prix, le glissement annuel de l'indice général des prix à la consommation familiale a atteint 5,2% au cours de juillet 2008, sous l'effet de la

forte augmentation des prix des produits de base sur le marché mondial. Cet indice a connu, en comparaison avec le début de l'année, un recul après avoir atteint 6% à la fin du mois d'avril 2008.

Par ailleurs, des tensions ont continué à être enregistrées au niveau de la balance commerciale alimentaire et celle de l'énergie et, partant, la balance courante des paiements extérieurs, ainsi qu'au niveau des charges de la Caisse générale de compensation et du budget de l'Etat.

Cette situation nécessite la rationalisation de la consommation et l'exploitation optimale des potentialités et capacités disponibles, en vue d'accroître la production et améliorer la productivité de manière à comprimer les coûts de production pour renforcer la compétitivité et réaliser les objectifs fixés dans le plan de développement, surtout au niveau de la croissance, de l'emploi et des équilibres financiers.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire et les concours à l'économie ont progressé de 10% et 7,1%, respectivement, au terme de juillet 2008 et en comparaison avec la fin de l'année précédente. La situation de surliquidité bancaire, enregistrée depuis le mois de mars 2008, s'est poursuivie au mois d'août amenant la Banque centrale à éponger cet excédent. S'agissant du taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire, il a fluctué entre 5,13% et 5,38% depuis le début du mois courant.

Sur le marché des changes, le dinar a enregistré une quasi-stabilité vis-à-vis des principales devises étant donné que sa baisse face à l'euro n'a pas dépassé 0,6% alors que l'appréciation du dinar par rapport au dollar américain s'est limitée à 0,3% et ce, depuis le début de l'année et jusqu'au 22 août 2008.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale.

**Communiqué de Presse du Conseil
d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie,
réuni le 28 juillet 2008**

La conjoncture internationale a été marquée, au cours du mois de juillet 2008, par la réapparition des craintes concernant les retombées de la crise financière aux Etats-Unis et ses effets éventuels et ce, en dépit de la publication d'indicateurs conjoncturels positifs sur l'activité économique dans ce pays. Par ailleurs, le Fonds monétaire international a révisé à la hausse ses prévisions sur les perspectives de la croissance mondiale, en relation avec une éventuelle consolidation du rythme de la croissance dans les principaux pays émergents et ceux producteurs de produits de base. En outre, l'environnement international a connu une montée des pressions inflationnistes sous l'effet de la poursuite de la hausse des cours de la plupart des produits de base, surtout le pétrole brut dont les prix demeurent à des niveaux élevés, en dépit du repli enregistré récemment (123 dollars le baril, le 28 juillet 2008). Les fluctuations des cours des principales devises se sont également, poursuivies sur le marché des changes international.

Dans cette conjoncture mondiale, l'économie nationale a continué à connaître une progression des échanges commerciaux avec l'extérieur, au niveau des exportations et des importations de biens et services. Toutefois, la hausse sensible des prix des produits de base s'est répercutée sur l'évolution de la balance commerciale, particulièrement des produits énergétiques et alimentaires, et, partant, sur le déficit courant.

En ce qui concerne l'évolution des prix au cours des derniers mois, le glissement annuel est revenu à 4,9% en juin 2008, contre 5,3% le mois précédent .

Ces développements nécessitent la poursuite de la mobilisation des efforts en vue d'optimiser l'exploitation des potentialités et capacités disponibles afin de maîtriser les coûts de production, de renforcer la compétitivité et de rationaliser davantage la consommation dans le but de préserver les équilibres financiers internes et externes et de consolider le rythme de la croissance économique.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire et les concours à l'économie ont progressé, au terme du mois de juin 2008, de 8,9% et 5,6%, respectivement, et l'excédent de liquidité bancaire s'est poursuivi, en juillet, ce qui a nécessité l'intervention de la Banque Centrale pour éponger cet excédent. Le taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire a fluctué entre 5,13% et 5,38% pour le mois courant.

Sur le marché des changes, le dinar a connu, depuis le début de l'année et jusqu'au 22 juillet 2008, une appréciation de 5,2% face au dollar et une baisse de 2,6% par rapport à l'euro.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'administration a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale.

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA B.C.T REUNI LE 24 JUIN 2008

L'environnement international a été marqué, au cours du mois de juin 2008, par la poursuite de la hausse des prix de la plupart des produits de base, notamment les denrées alimentaires et le pétrole dont les cours ont atteint de nouveaux records, soit environ 140 dollars le baril, ce qui accentue les risques de déséquilibres et les tensions inflationnistes dans la plupart des pays et pourrait amener les principales banques centrales à durcir leurs politiques monétaires. Cette situation, conjuguée aux fluctuations des marchés des changes et financiers internationaux, est de nature à affecter le rythme de la croissance mondiale.

Sur le plan national, les échanges commerciaux avec l'extérieur ont continué à progresser, enregistrant au terme du 20 juin 2008 un accroissement de l'ordre de 26% des exportations et des importations. L'activité s'est également, poursuivie dans le secteur des industries manufacturières au rythme de 7,5%, au cours des quatre premiers mois de 2008, contre 10,1% durant la même période de 2007, et l'activité touristique a progressé, jusqu'au 20 juin 2008, à un rythme proche de celui de l'an passé.

Toutefois, les pressions exercées par l'instabilité de la conjoncture internationale requièrent l'intensification des efforts pour en contenir les éventuelles répercussions, préserver le rythme de la croissance économique, maîtriser l'inflation et sauvegarder les équilibres financiers tant intérieurs

qu'extérieurs, en particulier à travers le maintien du déficit courant et celui du budget de l'Etat à des niveaux acceptables. Aussi, est-il impératif d'œuvrer, notamment, à accroître la productivité, améliorer la compétitivité et rationaliser la consommation.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire et les concours à l'économie se sont accrus, au cours des cinq premiers mois de 2008, de 6% et 4%, respectivement, contre 4,5% et 3,4% durant la même période de l'année précédente reflétant la consolidation de l'intervention du secteur bancaire pour soutenir l'investissement et l'emploi.

La persistance de la situation de surliquidité a nécessité une intervention accrue de la Banque centrale pour se prémunir contre les pressions inflationnistes.

Le taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire a fluctué, depuis le début du mois courant, entre 5,13% et 5,38%.

Concernant l'indice général des prix à la consommation familiale, il s'est stabilisé au cours du mois de mai 2008 en comparaison avec le mois précédent, contre une hausse de 0,7% en mai 2007. Les données provisoires disponibles font état d'un recul du glissement annuel des prix à 4,8% au terme du 20 juin 2008, après avoir atteint 5,3% à la fin du mois de mai dernier.

S'agissant du cours du dinar sur le marché des changes, il a enregistré, depuis le début de l'année et jusqu'au 23 juin 2008, une appréciation de 3,7% vis-à-vis du dollar américain et une dépréciation de 1,9% contre l'euro.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale, tout en insistant, de nouveau, sur la nécessité de continuer à suivre de près l'évolution de la conjoncture internationale et ses retombées éventuelles au plan national.

Communiqué du Conseil d'Administration de la BCT, réuni le 27 Mai 2008

La conjoncture internationale a été marquée, au cours du mois de mai 2008, par l'ascension des prix du pétrole à de nouveaux records dépassant le seuil de 135 dollars le baril et par la poursuite de la fluctuation des marchés des changes et financiers internationaux, en relation avec la détérioration des perspectives de la croissance mondiale, notamment dans les pays industrialisés.

Sur le plan national, la progression des échanges commerciaux s'est poursuivie, mais l'évolution de la conjoncture internationale exerce désormais des pressions sur l'évolution des prix et sur l'accroissement du déficit de la balance énergétique, ce qui risque d'affecter l'équilibre du budget de l'Etat et des paiements extérieurs.

Cette situation nécessite la poursuite des efforts pour l'exploitation optimale des capacités et des potentialités existantes dans tous les secteurs d'activité, afin d'améliorer la production et la productivité, comprimer les coûts et promouvoir l'investissement privé. Elle impose, également, de rationaliser davantage les dépenses et de comprimer la consommation d'énergie.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire et les concours à l'économie ont enregistré un ralentissement de leur rythme de progression, au cours du mois d'avril 2008 en comparaison avec la même période de 2007, soit un accroissement de 0,9% et 0,8%, respectivement, contre 2,4% et 1,4% l'an passé. L'excédent de liquidités, enregistré depuis le mois de mars, s'est poursuivi, nécessitant l'intervention de la Banque centrale pour éponger une enveloppe moyenne de 453 millions de dinars au cours du mois de mai.

Le taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire a fluctué entre 5,13% et 5,25% depuis le début de ce mois.

S'agissant de l'indice général des prix à la consommation, il a augmenté, en avril 2008, de 0,8% par rapport au mois précédent, contre 0,7% pour le même mois de l'année écoulée. Selon les données provisoires disponibles au 20 mai, le glissement de l'indice des prix a atteint 5,3% entre mai 2007 et mai 2008.

Sur le marché des changes, le dinar a enregistré, depuis le début de l'année et jusqu'au 23 mai 2008, une appréciation de 4,7% vis-à-vis du dollar américain et une dépréciation de 1,9% par rapport à l'euro.

A la lumière de ces évolutions et étant donné le relèvement du taux de la réserve obligatoire à partir du mois de mai, le Conseil d'Administration décide de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale tout en mettant l'accent sur la nécessité de suivre de près l'évolution de la conjoncture économique et financière mondiale et ses éventuelles retombées sur l'économie nationale.

Communiqué de presse du Conseil d'Administration de la BCT, réuni le 29 avril 2008

L'environnement international a été marqué, durant les quatre premiers mois de 2008, par la poursuite de la hausse des prix de la plupart des produits de base, surtout le pétrole brut dont le prix a frôlé le niveau de 120 dollars le baril au cours de la dernière période, parallèlement à la volatilité des marchés financiers et des taux de change avec un euro dépassant le seuil de 1,60 dollar. Ces évolutions ont entraîné une détérioration des perspectives de la croissance économique dans les principaux pays industrialisés et une aggravation des tensions inflationnistes.

Dans le cadre de cette conjoncture mondiale instable, le Fonds monétaire international a révisé ses prévisions du taux de la croissance mondiale attendu en 2008 à 3,7% contre des prévisions antérieures de 4,5% et un taux de 4,9% enregistré en 2007.

Sur le plan national, la première période de l'année 2008 a été caractérisée par la poursuite du rythme de l'activité économique et la progression des échanges commerciaux avec l'extérieur quoique à un rythme moins rapide que celui de l'an passé.

La forte hausse des cours de la plupart des produits de base dans le monde et la détérioration de la conjoncture économique internationale engendrent, toutefois, des pressions accrues sur les équilibres globaux et sur l'évolution des prix à l'importation et des coûts de production.

Au niveau des prix, le glissement de l'indice général des prix à la consommation, d'un mois à l'autre, a atteint 0,4% en mars 2008, sous l'effet de la persistance des tensions inflationnistes, à l'instar des autres pays du monde, en raison des répercussions de la hausse des cours des produits de base sur le

marché mondial, en particulier le pétrole et les produits alimentaires.

Cette situation requiert l'amélioration de l'exploitation des potentialités et des capacités disponibles, la maîtrise des coûts de production, ainsi que davantage d'efficacité aux circuits de distribution à même de renforcer la compétitivité.

Au plan monétaire, la masse monétaire et les concours à l'économie ont progressé, en mars 2008, de 2,8% et 1,8%, respectivement, en comparaison avec le mois de décembre 2007. Le marché monétaire s'est caractérisé, tout au long des mois de mars et avril 2008, par un excédent de liquidités, nécessitant l'intervention de la Banque Centrale pour assurer un niveau optimal de liquidités bancaires, tout en continuant le financement de l'économie. Le taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire a fluctué entre 5,13% et 5,38% depuis le début du mois en cours.

Quant à l'évolution du dinar sur le marché des changes, depuis le début de l'année et jusqu'au 28 avril courant, elle a dégagé une appréciation de 4,4% vis-à-vis du dollar américain et une dépréciation de 1,6% rapport à l'euro.

A la lumière de ces données, et après examen de l'évolution de la conjoncture mondiale et ses retombées éventuelles sur l'économie nationale, le Conseil d'Administration a décidé de relever le taux de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue.

Communiqué du Conseil d'Administration

De la BCT, réuni le 25 mars 2008

La conjoncture internationale demeure marquée par la poursuite des fluctuations des marchés financiers et des changes, la hausse des prix des produits de base et la montée des inquiétudes liées aux retombées de ces facteurs sur l'activité économique dans le monde.

Ces évolutions ont poussé les autorités monétaires dans les principaux pays développés à intervenir d'urgence et de manière concertée pour injecter sur les marchés un volume sans précédent de liquidités afin de circonscrire les effets de ces évolutions et d'éviter la récession de l'économie mondiale.

Dans ce cadre, la Réserve fédérale américaine a décidé de baisser son principal taux d'intérêt directeur et d'offrir la possibilité d'échanger les titres de créances commerciales contre des bons du Trésor et ce, pour fournir des liquidités suffisantes aux places financières et leur permettre de surmonter la situation difficile dans laquelle elles se sont trouvées.

Sur le plan national, la progression de l'activité économique s'est poursuivie comme le montre l'accroissement des exportations de biens et services, mais la conjoncture internationale et ses répercussions éventuelles sont de nature à exercer des pressions accrues sur le rythme de l'activité et sur les équilibres globaux tant intérieurs qu'extérieurs.

Cette situation requiert l'intensification des efforts par l'exploitation optimale des capacités disponibles dans tous les secteurs,

l'amélioration de la productivité et la maîtrise des coûts de production afin de renforcer la compétitivité de l'économie , de manière à atténuer les effets de la conjoncture mondiale.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire a enregistré, au terme de février 2008, un rythme de progression similaire à celui de la même période de l'an passé, soit 1,4%, tandis que le taux d'intérêt moyen du marché monétaire a atteint 5,31% au cours du même mois.

Pour ce qui est de l'évolution des prix, le glissement enregistré depuis le début de 2008 est estimé à 0,4%, soit un rythme supérieur à celui de l'année précédente, sous l'effet, notamment, des tensions inflationnistes mondiales.

S'agissant de l'évolution de la valeur du dinar sur le marché des changes, depuis le début de l'année et jusqu'au 25 mars courant, elle a enregistré une appréciation de 4,2% par rapport au dollar américain et une baisse de 1,2% vis-à-vis de l'euro.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale, tout en insistant, de nouveau, sur la nécessité d'assurer un suivi continu de la conjoncture internationale et de ses éventuelles retombées sur l'évolution de l'économie nationale.

**COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE
REUNI LE 28 FEVRIER 2008**

L'environnement international continue à être caractérisé, au début de l'année en cours, par la montée des craintes concernant les perspectives de la croissance mondiale dans un contexte de nette décélération de l'activité économique aux Etats-Unis et dans les autres pays industrialisés, conjuguée à la persistance de la volatilité des marchés des changes et financiers et l'aggravation des tensions inflationnistes.

Ces évolutions ont amené la plupart des analystes à réviser à la baisse leurs estimations de la croissance mondiale pour l'année 2008. A cet égard, le Fonds monétaire international a revu ses prévisions de 4,8% à 4,1%. Cette baisse concernera aussi bien les pays développés que les pays émergents.

En outre, le taux de change du dollar a connu une forte baisse pour atteindre son plus bas niveau vis-à-vis de l'euro qui a dépassé, pour la première fois, 1,51 dollar. Les marchés financiers mondiaux ont également été marqués par la contraction des liquidités et la hausse des marges de financement, surtout pour les pays émergents.

Sur le plan national, les données disponibles montrent une poursuite de la progression des exportations de biens et services. Cependant, la conjoncture mondiale instable et la persistance de la hausse des prix des hydrocarbures et des autres produits de base recèlent des tensions qui nécessitent

la poursuite des efforts pour y faire face afin de préserver les équilibres en maintenant le déficit budgétaire et celui de la balance des paiements courants et le taux d'inflation à des niveaux acceptables. A cet effet, il s'avère indispensable d'œuvrer à optimiser l'exploitation des capacités disponibles, notamment dans le tourisme, l'industrie et les services, à maîtriser les coûts, à améliorer la productivité et à intensifier les flux des investissements extérieurs.

Au niveau monétaire, la masse monétaire a connu une quasi-stabilité, au cours de janvier 2008 et le taux d'intérêt moyen du marché monétaire s'est élevé à 5,27%.

Pour ce qui est de l'inflation, l'indice général des prix à la consommation familiale s'est accru de 0,4% entre décembre 2007 et janvier 2008, sous l'effet des tensions inflationnistes mondiales. Encore faut-il rappeler que la Banque Centrale a déjà pris les mesures monétaires appropriées pour réguler la liquidité bancaire, en particulier le relèvement du taux de la réserve obligatoire à 5%.

Quant à l'évolution du dinar sur le marché des changes, depuis le début de l'année et jusqu'au 26 février courant, elle fait ressortir une hausse du dinar de 0,7% vis-à-vis du dollar américain et une dépréciation de 0,3% par rapport à l'euro.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a mis l'accent sur la nécessité d'assurer un suivi continu de la conjoncture internationale et de ses éventuelles répercussions sur l'évolution de l'économie nationale et des équilibres globaux et décide de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA B.C.T, REUNI LE 29 JANVIER 2008

La conjoncture internationale a été caractérisée, au début de l'année 2008, par la montée des craintes concernant la récession de l'économie américaine, suite à la persistance de la crise des crédits immobiliers à hauts risques, ce qui a provoqué de fortes perturbations sur les bourses mondiales. Compte tenu de ces évolutions, la Réserve fédérale américaine a procédé d'urgence à une réduction de son taux d'intérêt directeur de 75 points de base et ce, en plus du plan de relance économique décidé par le gouvernement américain. Néanmoins, la situation difficile vécue dernièrement par le groupe « Société Générale » a ravivé le climat d'instabilité sur les marchés financiers, malgré les mesures prises sur les plans monétaire et économique.

Au niveau national, les résultats enregistrés en 2007 ont été conformes aux objectifs fixés. Toutefois, l'environnement mondial instable, caractérisé par la multiplication des indicateurs de ralentissement de la croissance, en particulier aux Etats-Unis, la poursuite de la hausse des prix des produits de base et par le maintien de ceux des hydrocarbures à des niveaux élevés, engendre des pressions sur les perspectives de croissance économique et sur les équilibres globaux pour l'année 2008.

La résorption de ces pressions nécessite la poursuite des efforts afin d'intensifier les programmes de mise à niveau dans tous les secteurs et de mieux exploiter les capacités

disponibles dans le secteur agricole et les activités orientées vers l'exploitation, l'amélioration de la productivité et la compression des différentes composantes de coûts pour préserver les équilibres intérieurs et extérieurs, et maintenir le déficit budgétaire et celui de la balance des paiements courants au niveau des prévisions du budget économique.

Au plan monétaire, les efforts de la Banque Centrale seront concentrés sur la poursuite de la maîtrise du rythme de progression de la masse monétaire. Dans ce cadre, la Banque Centrale a déjà procédé au relèvement du taux de la réserve obligatoire de 3,5% à 5%, en vue de réduire l'excédent de liquidité bancaire et maîtriser l'inflation sachant que celle-ci n'a pas dépassé 3,1% pour l'année 2007.

Pour ce qui est de l'évolution du dinar sur le marché des changes, depuis le début de l'année et jusqu'au 25 janvier 2008, elle fait ressortir une appréciation du dinar de 0,6% par rapport au dollar américain et une baisse de 0,1% vis-à-vis de l'euro.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration recommande d'assurer un suivi continu de la conjoncture économique mondiale ainsi que des fluctuations des marchés financiers afin d'œuvrer à contenir leurs répercussions sur l'économie nationale et décide de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur.